

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Morbihan
Arrondissement de PONTIVY
Canton de PLOERMEL
Commune de MOHON

Décision numéro 39/2021 du 29 juillet 2021

OBJET : ACHAT D'UN PANNEAU DE SIGNALISATION AVEC LACROIX CITY DE SAINT HERBLAIN (44)

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération N° 11 du 13 juillet 2020 (N° 4) portant délégations de pouvoirs au Maire par le Conseil Municipal et lui permettant notamment de préparer, passer, exécuter et régler les marchés de services qui peuvent être passés en procédure adaptée dans la limite de 20 000 euros HT,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'achat complémentaire d'un panneau de signalisation,

Vu la proposition de la société LACROIX CITY du 28 juillet 2021,

DECIDE

Article 1^{er} : Il est conclu le 28 juillet 2021 un marché de fournitures avec LACROIX CITY de St Herblain (44) pour l'achat d'un panneau complémentaire pour signaler le parking réservé aux poids lourds.

Le coût s'élève à 76 euros 56 HT.

Fait à Mohon le 29 juillet 2021

Le Maire,
Francis MAHIEUX

Le Conseil Municipal sera informé lors de la prochaine séance